

## Lycée.

# « Ma fille est en pleurs » : son lycée la refuse, elle doit changer d'établissement et entrer à l'internat

Cette année, la rentrée s'annonce difficile pour Lola, 16 ans. Refusée au lycée Saint-Thomas-d'Aquin de Flers faute d'avoir obtenu son brevet, elle doit s'inscrire ailleurs. Une rentrée qui s'annonce difficile pour la jeune femme.

Lola Pateux, 16 ans, vit une rentrée scolaire compliquée. Ancienne élève du collège d'Athis-Val-de-Rouvre, elle avait intégré la troisième « Prépa-Métiers » du lycée Saint-Thomas-d'Aquin de Flers. L'idée : lui permettre de trouver son orientation. « **Elle a trouvé sa voie qui est d'être aide-soignante** », raconte sa mère, Mélanie Travers. Mais les résultats scolaires sont restés fragiles. En juillet 2025, le verdict tombe : Lola obtient 374 points sur 800 au Diplôme national du brevet, bien en deçà de la moyenne. « **Ma fille est en pleurs** », confie sa mère. Un résultat qui l'oblige à quitter son lycée et entrer à l'internat. Récit.

## Un accord conditionné au brevet

Pour la famille, la sanction est d'autant plus difficile à vivre que la poursuite de scolarité avait été envisagée à Saint-Thomas-d'Aquin.

**C'était un deal avec le lycée. J'ai essayé de forcer un peu la chose mais impossible.**

## Mélanie Travers

Contacté, le directeur de l'établissement privé, Christophe Larkyn, confirme : « **C'était un contrat entre sa fille et nous. Au niveau des résultats c'était très mauvais, ce qui explique pourquoi elle n'a pas eu son DNB. On lui a laissé une dernière possibilité. Je lui ai dit : montre-nous que tu es capable. C'était le deal, et elle ne l'a pas respecté** ». Il ajoute : « **Elle**

s'était engagée. Malheureusement, elle n'a pas eu son brevet, ce qui explique qu'on l'ait refusée. Quand je n'accepte pas un passage, c'est vraiment, vraiment que ça ne va pas du tout. »

## Un changement d'établissement forcé

Pour la mère, le coup est rude. « J'ai appelé l'académie qui m'a dit qu'ils ne pouvaient rien faire. Ils ne peuvent pas contraindre la décision du directeur. J'ai décidé de vous écrire car j'ai vu que les effectifs étaient en baisse pour le lycée Saint-Thomas mais en même temps ils refusent des élèves », déplore-t-elle.

Sans autre solution proposée, notamment par le CIO de Flers, Lola est finalement reprise dans un autre établissement privé: le lycée Giel Don Bosco. Coût de l'opération: 360 € par mois. « Sachant qu'il n'y a pas de bus, je vais devoir l'emmener le lundi et revenir le vendredi », déplore sa mère. Un vrai casse-tête pour cette habitante de Rouvrou, à 23 km de Giel-Courteilles.

## Une rentrée amère

Pour Lola, cette réorientation forcée est un véritable déchirement. « Ma fille en a gros de partir », résume Mélanie Travers. Depuis l'annonce, l'adolescente refuse même d'évoquer le sujet. « Depuis, elle ne veut pas en parler », souffle sa mère. La jeune fille devra pourtant se résoudre à débiter une nouvelle scolarité, loin de son environnement et de ses repères, avec la volonté affichée de poursuivre son projet professionnel dans le secteur médico-social.

Engelbert Leprince

